



**NOTAIRES D'ARGOAT & D'ARVOR**  
**Etude de Maîtres Ionela BARON & Valérie HUITEL**

1 Allée de Bruntal – 22600 LOUDEAC  
Tel : 02.96.28.00.42

Site : [baron-huitel-loudeac.notaires.fr](http://baron-huitel-loudeac.notaires.fr)  
Mail : [office.baron.huitel.loudeac@notaires.fr](mailto:office.baron.huitel.loudeac@notaires.fr)



*L'humain au cœur de  
vos actes*

**DOCUMENTS A FOURNIR IMPERATIVEMENT**

**POUR LA BONNE INSTRUCTION DE VOTRE DOSSIER DE SUCCESSION**

- La liste des héritiers, leurs mails et coordonnées téléphoniques, cartes d'identité et RIB datés et signé (**ne pas adresser de RIB par mail** – risque de piratage – nous pourrons vous envoyer un lien sécurisé le cas échéant)
- La copie intégrale de l'acte de décès
- Le (ou les) livret(s) de famille (original)
- La fiche de renseignements d'état civil dûment remplie et complétée
- La liste des caisses de retraite et leurs adresses
- La liste des organismes bancaires
- La liste des compagnies d'assurance (y compris assurance-vie)
- Les titres de propriété (des biens propres et communs) en Bretagne, en France ou à l'étranger.
- La liste de toutes les donations déclarées ou non, de plus ou de moins de 15ans, faites par acte authentique ou don manuel (somme d'argent)
- La copie du bail habitation ou rural, et la dernière quittance de loyer
- Les statuts de société et le nom et coordonnées du comptable
- Les copie des cartes grise des véhicules et leurs kilométrages
- Les éléments matériels du fonds agricole ainsi que les bestiaux
- Le montant des créances et l'identification des personnes qui les doivent
- Le montant des dettes, prêts et l'identification des créanciers (Banque ou personne physique)
- La nature des aides du département ou des caisses de retraite pour les éventuelles récupérations.
- Versement par CB lors du RDV d'ouverture du dossier d'une provision sur frais de 200€ et de 500€ en cas d'existence d'un testament ou d'une donation entre époux, sommes servant à couvrir les premiers frais et débours**